université de BORDEAUX

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER
DROIT *ECONOMIE GESTION*
MENTION *ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT*
PARCOURS ANALYSES DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Economie***
Mention : ***Economie du développement***
Parcours : **Analyses des politiques publiques (APP)**
Année d'étude : **2ème année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Bargain	Olivier	PU	Political Economy &Welfare Economics
Boutin	Delphine	MCF	Advanced Microeconometrics
Herault	Nicolas	PU	Labor Economics

Article 2 : Monsieur Olivier Bargain est nommé/e en qualité de président/e du jury.
Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2023-2024.

Fait à Bordeaux, le :

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*